

Gutelius, il n'en a pas moins réussi à me persuader de sa parfaite conviction à cet égard, quant à certaines choses de peu d'importance.

L'honorable député s'étonne d'abord grandement de ce qu'une commission a été nommée; il trouve que le cabinet doit être vertement censuré pour avoir donné mission à MM. Staunton et Gutelius de faire enquête sur les affaires du Transcontinental. Il se déchaîne contre M. Lynch-Staunton; il reproche à M. Lynch-Staunton avec la presse libérale de ce pays, d'être d'abord un conservateur et, ensuite, d'épeler son nom avec un trait d'union. Mais l'honorable député se ravise, et il s'en tient à l'objection première, de façon que son seul motif de plainte contre M. Staunton, c'est que ce dernier est en politique un conservateur. "Un commissaire fortement prévenu", déclare l'honorable député, "absolument incapable d'arriver à une conclusion juste". Oui, certes, un commissaire sans nul équilibre, fortement prévenu, puisqu'il est conservateur. L'honorable député n'ignore point que, dans le choix de nos juges, dont les fonctions valent bien, sans doute, pour leur dignité et leur importance, celles d'un commissaire, nous obéissons de part et d'autre aux exigences du parti, et les mêmes objections que l'honorable député élève contre M. Lynch-Staunton, il pourrait les élever contre tous ceux que le cabinet dont lui-même a été un des membres a fait entrer dans la magistrature. Il nous dit que M. Lynch-Staunton a fait la campagne en 1904 et en 1908 dans les intérêts du parti conservateur.

M. GRAHAM: En 1913 aussi.

M. MEIGHEN: Lors de l'élection de Bruce-sud.

M. GRAHAM: Dans le temps qu'il était commissaire.

M. MEIGHEN: L'honorable député a pourtant dit lui-même qu'avant de prendre part à la lutte dans Bruce-sud, M. Staunton avait mis la dernière main à son rapport. Sans doute que l'honorable député a fouillé dans tous les coins pour découvrir si M. Staunton ne se serait pas plaint du Transcontinental ou n'en aurait pas critiqué l'entreprise, mais il n'a pu établir que M. Staunton se soit jamais prononcé sur cette affaire.

L'honorable député a des traits non moins vifs à l'adresse de M. Gutelius. "Mais, dit-il, M. Gutelius était à l'emploi du Pacifique-Canadien, et l'on n'aurait pas

[M. Meighen.]

dû lui confier cette tâche". L'honorable député, cependant, assure dans ce même discours que le chemin de fer canadien du Pacifique est le mieux administré du continent. Cela étant, ses fonctionnaires doivent être de même les meilleurs du continent, et M. Gutelius a été l'un d'eux.

M. GRAHAM: Mais le Pacifique-Canadien garde à son service ses bons fonctionnaires; il ne les laisse pas partir.

M. MEIGHEN: L'honorable député est tenu d'attaquer M. Gutelius, et il essaie d'insinuer que ce monsieur a été remercié de ses services par le Pacifique-Canadien. Croit-il cela réellement?

M. GRAHAM: Je n'ai pas dit cela.

M. MEIGHEN: Il nous a déclaré, presque à chaque phrase qu'il a prononcée, que la compagnie du Pacifique-Canadien avait prêté au pays les services de M. Gutelius.

M. GRAHAM: Je demande pardon à l'honorable député. Je n'ai fait que citer l'affirmation faite par le ministre des Chemins de fer, que le Pacifique-Canadien lui avait tout simplement prêté M. Gutelius.

M. MEIGHEN: Alors, il est évident que les autorités du Pacifique-Canadien ont plus confiance que jamais en M. Gutelius.

M. GRAHAM: C'est fort possible.

M. MEIGHEN: L'honorable député peut choisir l'alternative qui fait le mieux son affaire. On m'a informé que l'honorable député de Carleton (M. Carvell) a fait une attaque à fond de train, hier soir, contre M. Gutelius. Il aurait même déclaré, perché sur le sommet de cette tour de renseignements où lui seul sait se hisser, que ce pauvre M. Gutelius ne connaît rien en fait de construction de chemins de fer, qu'à un moment donné il entra au service du Pacifique-Canadien, mais qu'il fut relégué dans la petite ville de North-Bay. Voyons donc un peu quels sont les faits? M. Gutelius a commencé à s'occuper de construction de voies ferrées en 1888, et il n'a jamais fait autre chose à venir jusqu'en 1908, soit une période de vingt ans. Il fut successivement surintendant des travaux de construction du Pennsylvania Railway; il surveilla et dirigea la construction du Columbia and Western railway, en Colombie anglaise, puis il aida à son exploitation. Pendant les dix années qu'il a été au service du Pacifique-Canadien, il a eu la direction des travaux de construction, et pendant quatre ans, il dirigea l'exploitation.

L'honorable député de Renfrew-sud croit-il réellement que l'on puisse trouver un